



Plan de prévention des déchets pour la Saône et Loire

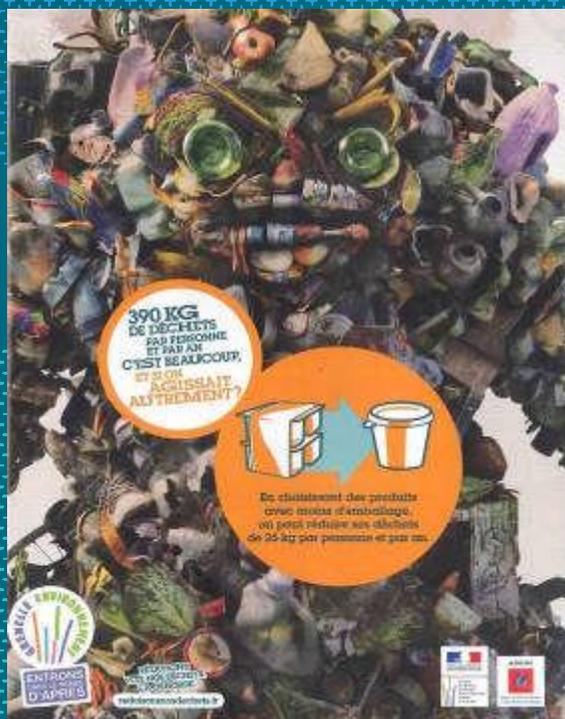
Mise en place d'une démarche d'exemplarité



Date de la présentation

1

PRESENTATION DU CONTEXTE FONDEMENTS DE LA DEMARCHE



**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

L'exemplarité de la collectivité ?

Pour une collectivité, être éco-responsable, c'est :

- + **Etre exemplaire** et montrer qu'il est possible d'agir à **tous les niveaux pour préserver le territoire**
- + Agir sur l'environnement
- + Fédérer les agents **autour d'un projet commun**
- + **Préserver l'environnement au travers des politiques et des actions de service public**



Contexte particulier des déchets

- Directive 2008/98/CE (19 novembre 2008), réaffirme l'importance de la prévention des déchets et l'obligation, pour les États membres **d'établir des programmes de prévention des déchets, pour le 12 décembre 2013 au plus tard.**
- Plan d'actions national sur la prévention de la production des déchets (2004)
- LOIS 2009 et 2010 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Objectifs de la démarche



Cohérence pratiques / politique publique déchets :
PEDMA – PDP 71 – circuits courts – programmes sectoriels...

Agenda 21

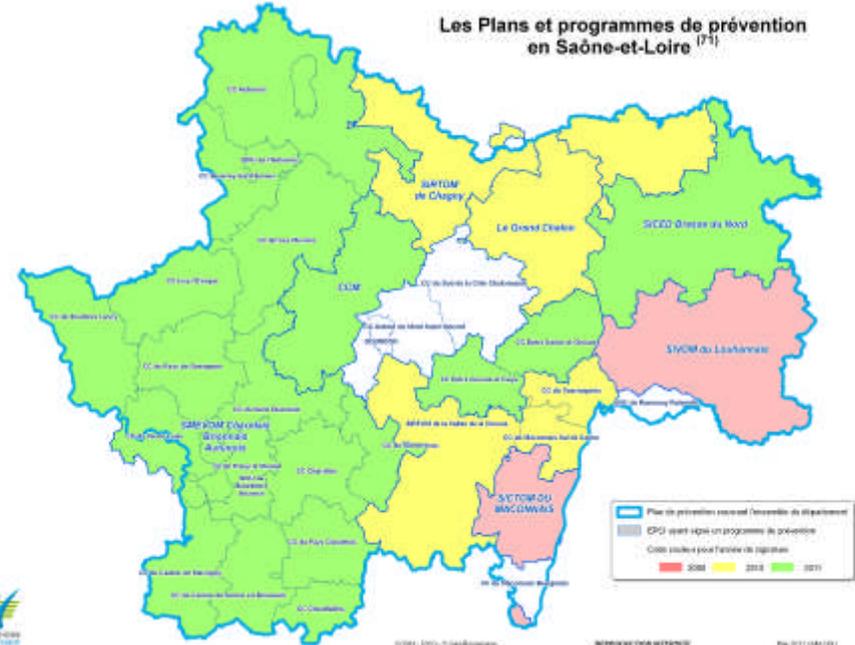
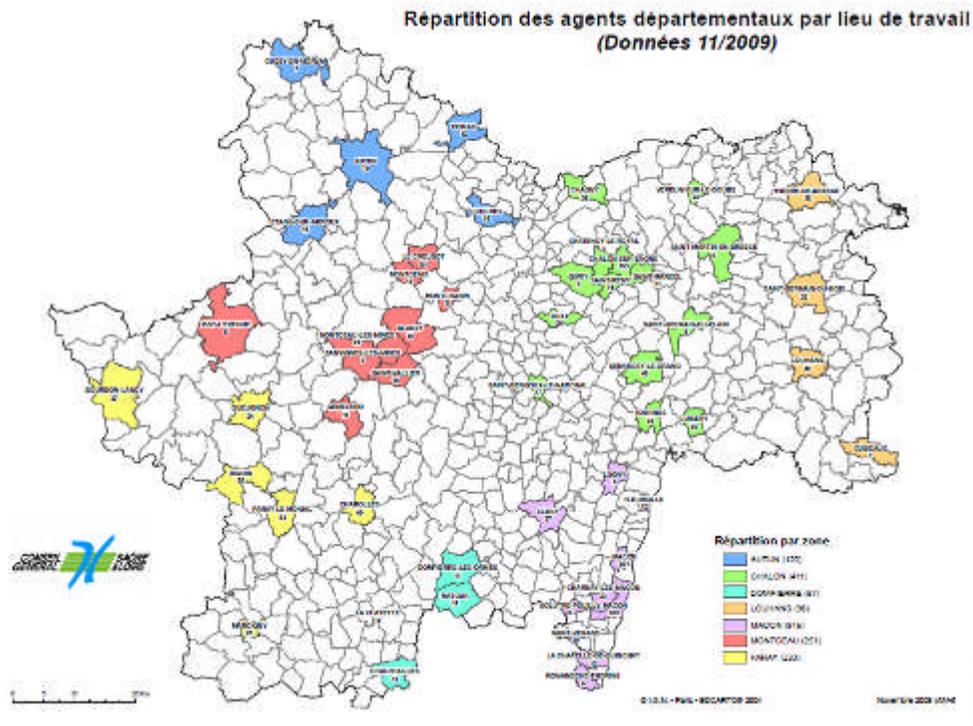
- + Connaitre nos pratiques et nos productions
- + Sensibiliser les services aux bonnes pratiques (**+ maîtrise du budget déchets/ RS – REOM - RI**)
- + Impulser une démarche éco-exemplaire à tous les services
- + Suivre et soutenir les actions de prévention et de gestion engagées et futures



De nombreux opérateurs

59 sites – 53 collèges
1986 agents dont 465 ADC
150 métiers

35 EPCI de collecte/traitement
Opérateurs privés
9 programmes de prévention



Présentation de la démarche

Étapes clés :

**Sensibilisation
Etat des lieux +
plan d'actions**

2011

**Assistance
aux actions
des services**

**Mise en œuvre
d'actions et
sensibilisation**

2012

**Consolidation du plan
d'actions et des
indicateurs de suivi**

2012
2013
2014...



2

RESULTATS DU DIAGNOSTIC DES LIEUX



Présentation de la collectivité

La collectivité =

Département de Saône et Loire : un peu moins de 560 000 habts

Nombre d'agents = **1986 agents**, dont 465 ADC

Environ 150 métiers

59 sites (musées, TAS, Cexpl, labo, administration...)

53 collèges

•Compétences :

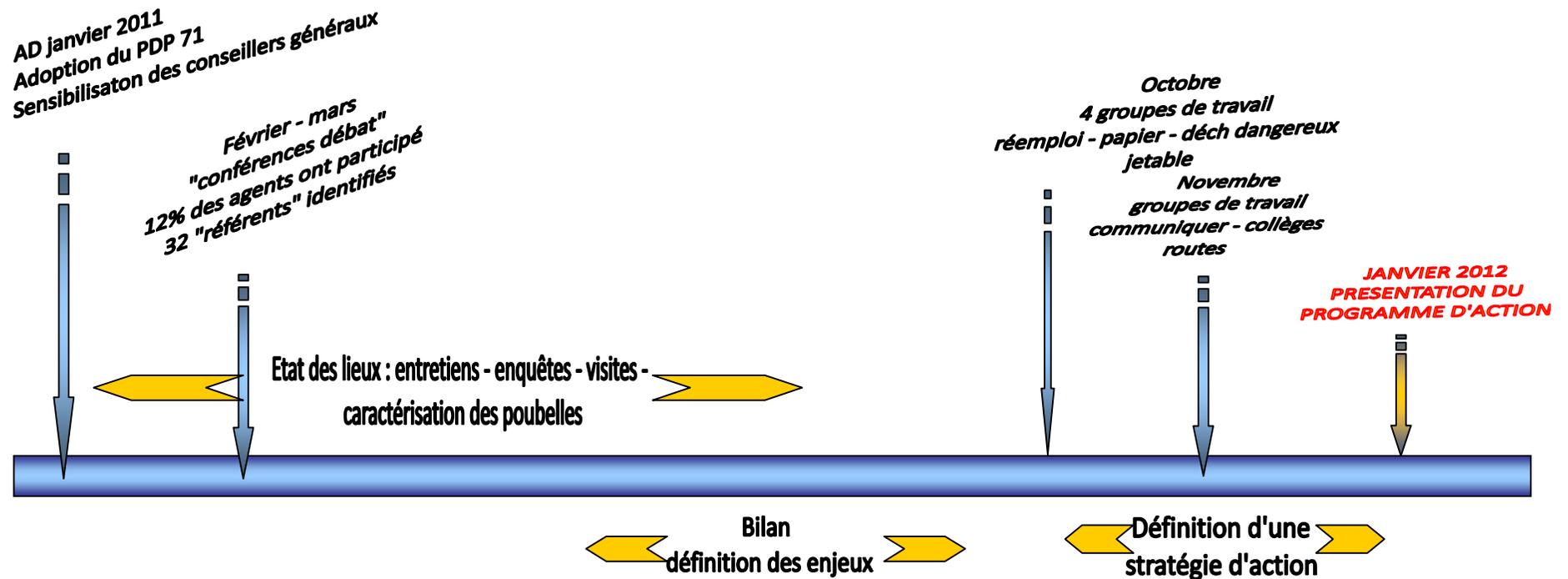
- Aide à la personne** (médico-social: petite enfance, insertion, personnes âgées,)
- Épanouissement de la personne** (culture-éducation)
- Aménagement du territoire** (patrimoine bâti/non bâti, routes, véhicules,..)
- Développement du territoire** (environnement, sanitaire, économie, tourisme)
- Administration générale**

Les déchets

Activité		DECHETS
Médico-Social Sanitaire		DASRI Déchets confidentiels
Technique	Patrimoine bâti (dont 53 collèges) et non bâti Aménagement Routes Parc de véhicules (700)+2500 références de matériel	Déchets de chantiers BTP DIB Déchets verts Déchets verts Terres d'arasement, Boues de curage OMR, Encombrants, Pneus Huiles usagées, Filtres à huiles/ air, huiles usagées,.. Cartons
Culture	Archives Expositions	Déchets confidentiels
Administratif Education		Déchets de papiers/carton, DEEE; OMR (inclus le « jetable ») Déchets fermentescibles des restaurants administratifs et scolaires



Planning annoncé



Entretiens avec les services

30 services et directions rencontrées , avec des métiers et des activités aussi divers que les types de déchets produits !

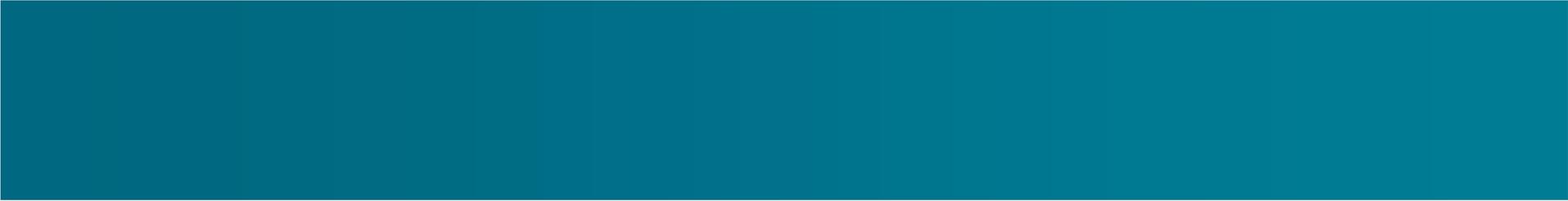
➔ Ex : laboratoire d'analyses, archives, musée, collèges, service d'aide à l'enfance, service d'assistance assainissement, imprimerie, centre d'exploitation des routes, centre médico-social...

Objectif des rencontres :

Autour d'une discussion sur les métiers des agents, leurs pratiques au quotidien, leurs partenaires en interne et en externe,

➔ **enquêtes** collèges – centres d'exploitation

➔ Etat des lieux des types de déchets produits,
des gisements à enjeux,
des actions «exemplaires et reproductibles »,
des besoins



NOS DECHETS

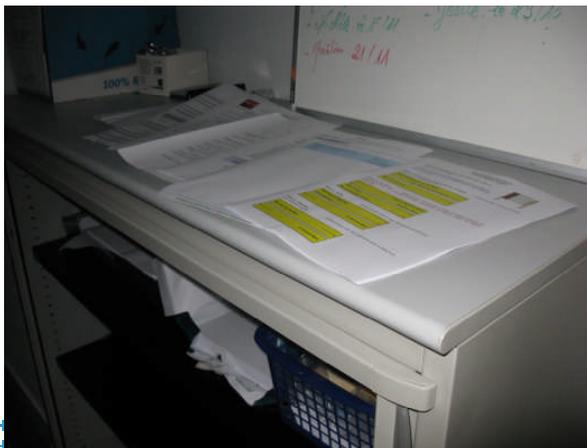
NOS PRATIQUES

(Espace Duhesme)

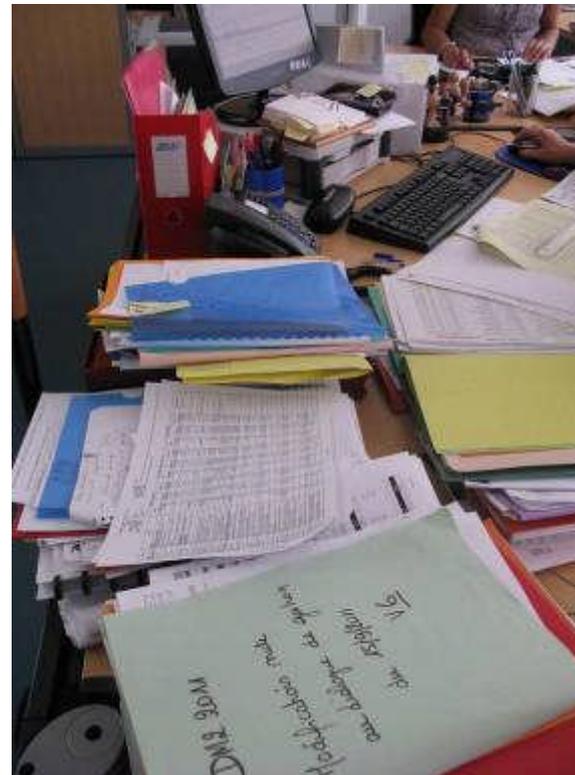


Nos pratiques...papier

Toutes ces copies qu'on ne vient jamais chercher...



Procédure ...quand tu nous tient !



Papier à volonté !



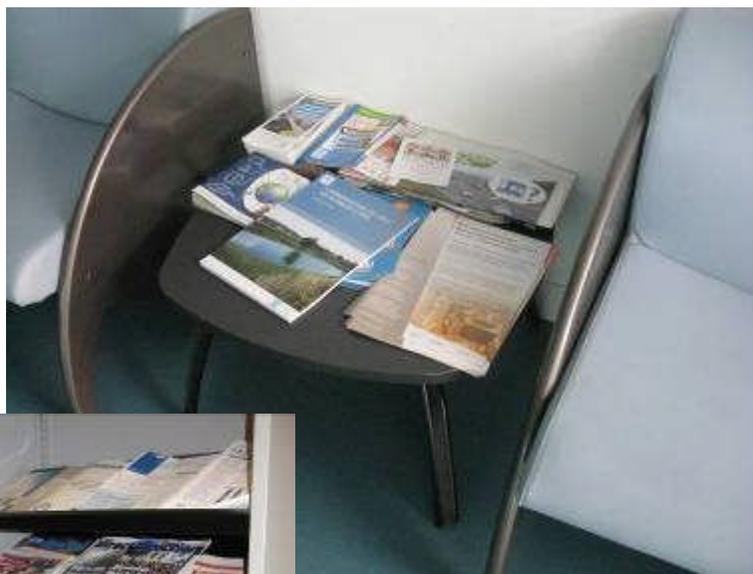
Pourquoi faire du recto-verso ?



Ai-je le nombre suffisant ?



On s'informe ?



Des cartons, et encore ...



Ça ne rentre pas...

De la lingette ...



Pour s'essuyer les mains

Pour essuyer la vaisselle



Comme serviette de table



Du sol au plafond



Fêter un évènement, boire un café, ...



C'est aussi possible avec un verre réutilisable



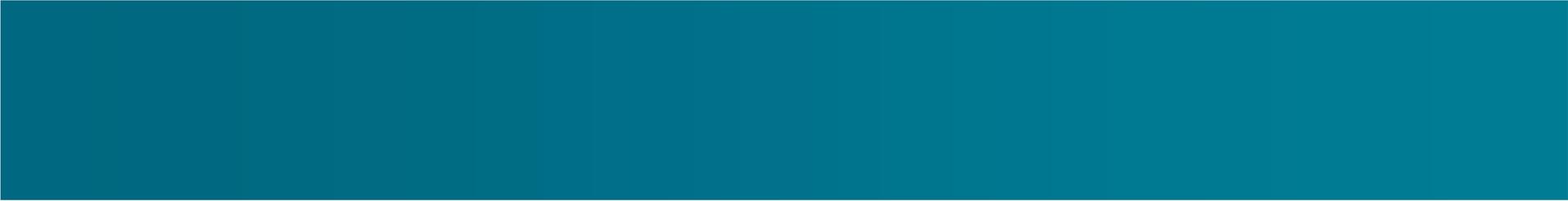
Des « cups »



Des verres

Que faire avec ?...





NOS DECHETS

LES QUANTITES



Tonnages collectés

Bac bleu = 82% estimé à 13.5 tonnes/an

Bac OM = 18% estimé à 61 tonnes/an

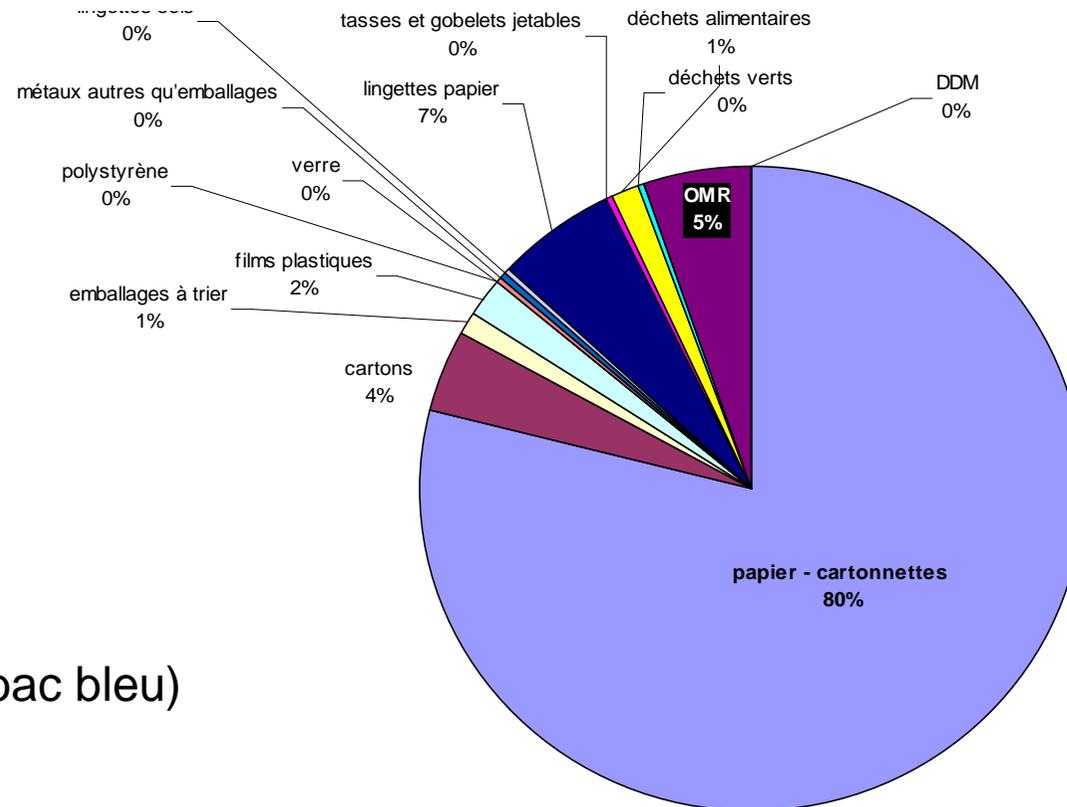
➔ **TOTAL OM = 74.5 tonnes/an**

545 agents à Duhesme (soit 26% des agents)

➔ **137 kg OM par agents/an**



Répartition des OM



Gisement n°1 - Papiers (bac bleu)
= 80 % des déchets

Gisement n°2 – Ordures ménagères

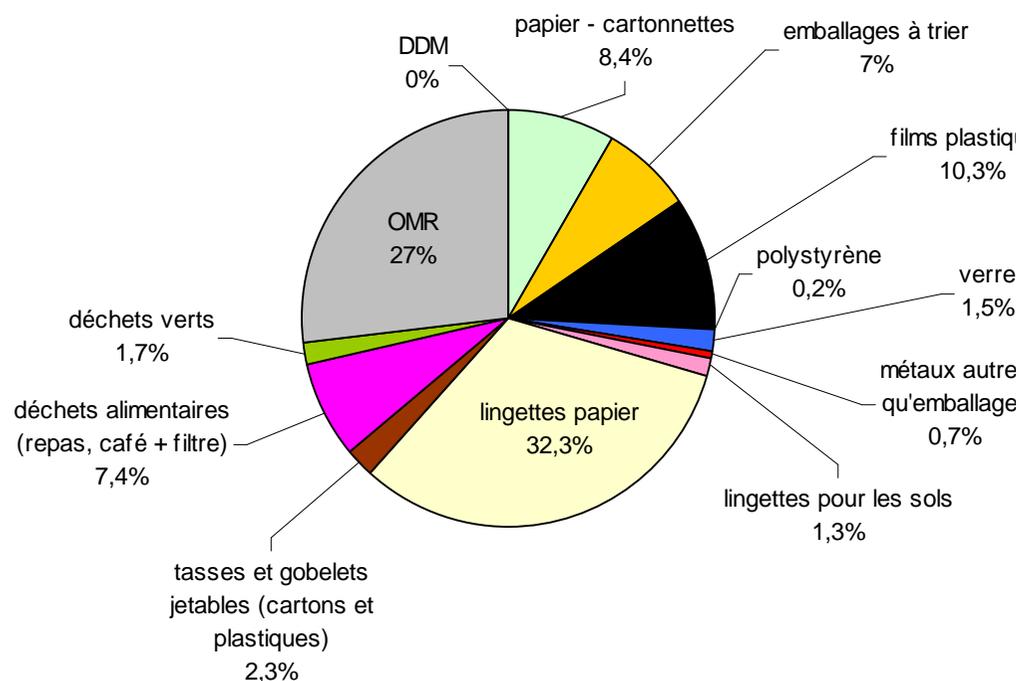
ORDURES MENAGERES

« poubelle noire »

12 bacs ramassés 2 fois par semaine par le SICTOM du Mâconnais, 2 fois par semaine (soit 14 560 litres hebdomadaires)

Constat :

- + Taux de remplissage des bacs surestimé
- + Pas de tri des emballages



Que trouve t'on dans les poubelles « noires » ?



Des ordures, emballages non recyclables, restes alimentaires, mégôts de cigarettes, textiles sanitaires...

OMR = 27.2%

Restes alimentaires = 7.4%



Des emballages recyclables :
bouteilles plastique et verre, canettes
Du papier, des cartons

Emballages recyclables = 8.5%

Papier – carton = 8.4 %

= 17% de déchets pouvant être recyclés

Films, housses, sacs plastiques



Sacs plastique = 10.3%

Du jetable...



Lingettes « essuie tout » = 32.3 %



Gobelets, tasses, verres,
assiettes et couverts
= 2.3%



Lingettes de nettoyage = 1.3 %

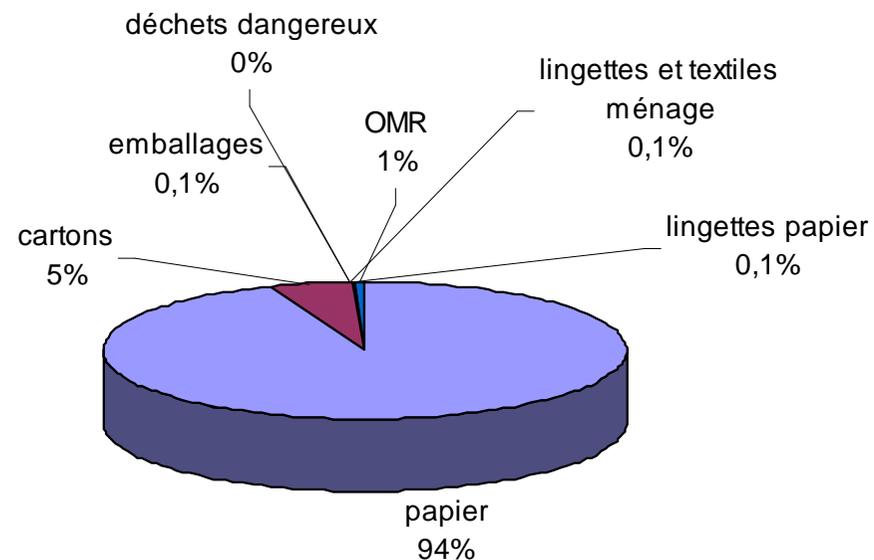
Total jetable = 36% des OMR

Le « bac bleu » (papiers et cartons)

94 % de papier

5% de cartons

1% autres (lingettes papier et sols, gobelets jetables, emballages, sacs plastiques...)



Gisements en Kg/ par agent/an

papiers	107,91
cartons	5,40
recyclables (emballages- verre)	2,16
plastiques non recyclables	2,55
métaux autres qu'emballages	0,17
jetable (lingettes sols, essuie main, gobelets)	8,90
déchets verts	0,40
OMR (avec alimentaire)	9,07
DDM	0,01
TOTAL	136,58

Objectif de réduction de 7% à minima

Soit 9.5 kg de déchets/agent à gagner d'ici 2014

3

DEFINITION DES ENJEUX PISTES DE TRAVAIL



ACTION N°1 = mieux gérer les déchets

➔ **1^{ere} action gérons mieux les déchets produits !**

Optimisation de la collecte des OM

+Réduction des collectes

+Redéfinition des conditions d'accueil en déchèterie

Mise en place du tri des déchets recyclables : emballages
– verre – papiers et cartons et mise en filières pour les
déchets spécifiques

➔ Partenariat avec la ressourcerie EcoSol

➔ Réalisation d'un guide de tri – relance des consignes

ACTION 2 = AGIR POUR REDUIRE

→ Définition des groupes de réflexion

→ Gros gisements

- ① Les papiers (inclus les cartons)
- ② Le jetable (lingettes , vaisselle, fournitures de bureau, ...)

→ Réduction de la nocivité de la poubelle :

③ Les déchets dangereux

→ Actions générales et emblématiques

- ④ Sensibiliser, former et informer sur les gestes
Y compris les Manifestations durables

⑤ Le réemploi

→ ⑥ Un groupe spécifique pour les Collèges

- ⑦ Les actions en direction des problématiques spécifiques des subdi
DRI (déchets TP, déchets dangereux, déchets de nettoyage)



Département de Saône-et-Loire
Direction de l'Aménagement Durable des Territoires et de
l'Environnement
Service Maitrise de l'Energie et des déchets

Véronique BADET
Tél : 03.85.39.56.74
v.badet@cg71.fr
www.lespetitsgestesdurables.fr

